

LE COULADIT

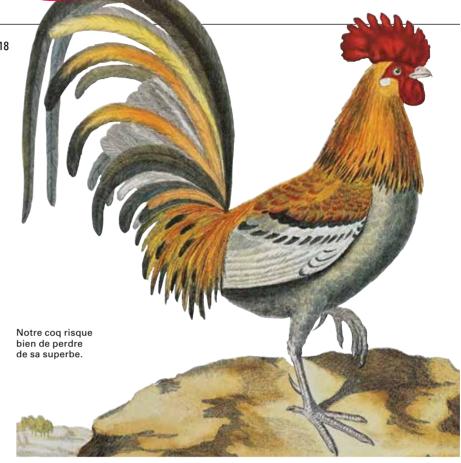
JOURNAL DE LA COMMUNE DE PAUDEX / N° 29 / NOVEMBRE 2018 IMPRESSUM: ÉDITION MUNICIPALITÉ DE PAUDEX

LE CONSEIL S'INFORMATISE

Cet automne, le Conseil communal est entré de plain-pied dans l'ère du numérique, nous plaçant ainsi dans le peloton de tête des communes modernes. Depuis lors, tous les documents se transmettent par voie électronique. C'est un avantage pour le personnel du greffe et la secrétaire du Conseil, qui passaient de très nombreuses heures peu productives dans la manutention de papiers, la mise sous pli, la reliure de dossiers, etc., heures que le personnel peut désormais consacrer à des tâches plus importantes. C'est un avantage pour les conseillères et conseillers pour l'archivage de leurs dossiers. Plus besoin de passer du temps à chercher tel ou tel document: quelques mots clés tapés sur le clavier, et le dossier recherché est disponible. Quel progrès! Bien sûr, il reste quelques nostalgiques du papier, mais il faut bien avancer avec son temps, comme la génération précédente, qui a vu arriver le télégramme, le téléphone et le fax. Et la sécurité? Là aussi, le problème a été résolu en optant pour un serveur hébergé en Suisse, administré par un opérateur suisse, avec des accès sécurisés par des mots de passe. Je profite de ce dernier édito pour remercier tous les membres du bureau, qui ont fourni un travail remarquable afin que notre Conseil fonctionne au mieux. Je souhaite autant de plaisir que j'en ai eu à la personne qui me succédera à la présidence du Conseil communal.

Et à toutes et à tous, je souhaite une belle période de l'Avent, où, je l'espère, vous serez nombreuses et nombreux à venir aux fenêtres ouvertes sur la relation aux autres.

JEAN-PHILIPPE CHAUBERT Président du Conseil communal



DU NOUVEAU À PAUDEX

emue-ménage à Paudex: un nouveau syndic et un nouveau municipal dès le 1^{er} janvier; le collège entièrement à rénover, tout comme le complexe de l'administration communale; la grande salle transformée; un bâtiment construit à l'Espace Delamuraz pour accueillir les élèves à midi; le quartier tout neuf de la Paudèze à intégrer; les rives du lac à aménager... sans parler des projets d'importance régionale comme la ligne de bus à haut niveau de service. Et finalement, en 2020, le renouvellement du Conseil où, traditionnellement, un tiers des membres ne se représentent pas. Avis aux amateurs: intéressez-vous dès aujourd'hui à la politique communale de demain, on a besoin de toutes les compétences.

Tout cela serait simple et stimulant si, comme ces dernières années, les finances suivaient et que Paudex payait rubis sur l'ongle ses investissements et les frais du ménage. Ce n'est plus le cas. Une petite commune à la capacité contributive élevée comme Paudex est frappée de plein fouet par la péréquation et la politique sociale. Ce qui n'est pas contesté en soi, mais les montants à verser le sont par toutes les communes contributives. Les deux tiers de notre budget sont mangés par cette redistribution! Pourquoi ne pas instaurer un plafond?

Pour faire face à ces difficultés, Paudex a des autorités et un Conseil qui y croient. Collaborations avec les communes voisines, maintien de l'attractivité sociale de notre commune, gestion serrée des différents dicastères, pression sur le canton pour qu'il lâche du lest, inévitables hausses d'impôts: les élus auront fort à faire ces prochaines années pour éviter que le coq de Paudex ne soit entièrement plumé. CLAUDE QUARTIER

AUTORITÉS

N° 29/NOVEMBRE 2018

VINGT-QUATRE ANS DE SERVICE

CONTINUER DE BIEN VIVRE À PAUDEX

près avoir siégé douze années au sein du législatif, puis douze ans et demi au sein de l'exécutif, je vais, comme annoncé il y a plus d'un an, prendre ma retraite politique à fin 2018.

Ces années m'ont permis de découvrir tous les rouages du fonctionnement de nos institutions et je suis aujourd'hui convaincu que notre système politique est optimal, car il respecte les minorités et c'est finalement le peuple qui décide.

La Suisse est certainement la plus authentique et la plus directe des démocraties du monde. Chaque pays qui se prétend démocratique devrait laisser le pouvoir au peuple, dont les gouvernements sont issus et dont ils prétendent utiliser la volonté.

Dans aucun Etat la population n'a un tel droit de regard et de décision sur ses institutions que dans celui de notre petit pays. C'est certainement une des raisons du succès de la démocratie helvétique, et les habitants de ce pays n'en sont souvent pas véritablement conscients.

Certes, notre système politique, avec ses niveaux communal, cantonal et fédéral, peut paraître lent et compliqué; toutefois, il fonctionne à merveille, preuve en est que la Suisse se trouve très souvent dans le peloton de tête au niveau international, et ceci dans plusieurs domaines de pointe.

DE NOMBREUX DÉFIS À RELEVER

Pour en venir à Paudex, beaucoup de projets ont pu être réalisés au cours des dernières années, grâce à l'excellente collaboration entre l'exécutif et le législatif. Nous avons, ensemble, dans la plus grande transparence, veillé à ne pas dilapider les deniers publics, tout en menant à terme de nombreux projets. Nous avons également pu régler de nombreux problèmes qui se sont présentés au cours de cette dernière année.

Toutefois, force est de constater que malgré la rigueur qui a été appliquée, les nuages s'amoncellent à l'horizon. Notre commune, dite riche, est asphyxiée par la facture sociale et la péréquation intercommunale, et, pour moi, d'avoir dû faire voter une augmentation



Serge Reichen a poussé très activement le char de la commune comme conseiller, comme municipal et comme syndic.

conséquente des impôts et de présenter, pour 2019, un budget fortement déficitaire n'est pas des plus gratifiant. Je tiens ici à saluer le vote responsable de notre Conseil communal, qui a largement accepté l'augmentation de l'imposition communale, et je relève qu'il y a peu de pays où le peuple peut se prononcer sur une augmentation d'impôts.

Si l'on se tourne, maintenant, vers l'avenir, Paudex va devoir relever moult défis: finalisation des bâtiments communaux, acceptation et financement des bus à haut niveau de service, deux postes qui représentent de lourds investissements pour notre petite commune. De plus, il faudra équilibrer nos résultats afin de retrouver des finances saines. La question d'une fusion avec une commune voisine devra également être à l'ordre du jour. En résumé, nos autorités ne vont pas chômer ces prochaines années.

Je suis convaincu que le Conseil communal et la Municipalité sauront continuer à collaborer sereinement et de manière constructive dans l'intérêt général et trouveront des solutions pour que l'on puisse continuer à bien vivre à Paudex. SERGE REICHEN, SYNDIC N° 29/NOVEMBRE 2018

AUTORITÉS

NOUVEAU SYNDIC

FARHAD KEHTARI AUX COMMANDES

Une seule candidature, un seul élu. Suite à la démission de Serge Reichen, Farhad Kehtari sera syndic de Paudex dès le 1^{er} janvier 2019.

lu au Conseil communal en 2006, président de la Commission d'urbanisme, il passe à la Municipalité en 2011, où il prend le dicastère très technique des travaux, de l'eau et de l'électricité, de l'assainissement et de l'informatique. Cela lui va comme un gant. Ingénieur EPFL en électricité (diplôme en 1979), engagé à Sécheron Genève, puis responsable Suisse romande et Europe d'ABB Normelec et directeur d'ABB en Afrique de l'Ouest, il fonde en 1999 sa propre société en informatique et système de gestion commerciale et industrielle, sise à Paudex.

Farhad Kehtari est né à Téhéran en 1957. Sa scolarité secondaire terminée, il rejoint ses frères en Suisse à 17 ans, pour s'inscrire à l'EPFL. Il a toujours habité Paudex et obtient sa naturalisation en 1985. Sa femme, Portugaise d'origine, est aussi naturalisée. Ils auront deux fils: l'un, ingénieur EPFL en mécanique, travaille avec lui, l'autre est médecin et officier à l'armée. Intégration parfaitement réussie, formation et expérience très solides, plus de dix ans d'expérience au sein des institutions communales, un engagement probable pour les sept ans à venir, il y a de quoi faire un bon syndic! Mais quelle est sa vision du devenir de la commune?

UNE SITUATION DIFFICILE, MAIS UNE STRUCTURE SOLIDE

«On entre, à l'évidence, dans une situation difficile. Pour la première fois, Paudex ne fait plus face à ses obligations et à ses investissements avec les recettes communales. Il a fallu augmenter le taux d'imposition de 6,5 points pour éviter un endettement trop massif. C'est la première fois que nous vivons une telle situation, et ce n'est pas la fin de nos soucis, car le trou se creuse, essentiellement à cause du système péréquatif, qui a atteint ses



Farhad Kehtari, futur syndic, n'a pas peur des gros chantiers.

limites. Un plafonnement devrait être introduit, comme on pense le faire pour les primes d'assurance maladie. Je m'engagerai en tant que syndic pour faire entendre ces revendications et ne pas être que l'observateur passif d'une situation qui se dégrade.»

«Au niveau purement communal, nous avons une excellente structure. Nos employés communaux sont très motivés. La Municipalité est très engagée. Le Conseil est riche de compétences diverses et fait preuve d'une grande responsabilité. C'est une formidable locomotive et la commune a de très bons atouts en main, avec une forte capacité contributive et une population qui s'accroît. Dans ces conditions, nous devons réussir à passer ces moments difficiles pour offrir aux habitants actuels et futurs de Paudex un cadre de vie plaisant, avec des services efficaces au meilleur coût.» Le nouveau futur syndic, qui se définit comme un «fonceur optimiste aimant surmonter les obstacles», a du pain sur la planche! CO

MUNICIPALITÉ

JEAN-PHILIPPE CHAUBERT

Nouveau municipal dès le 1^{er} janvier 2019



epuis vingt ans au Conseil communal, il en est le président depuis trois ans. Sa maîtrise dans la direction de débats difficiles est appréciée de tous. Il présidait aussi l'assemblée de la police régionale avec la même rigueur. Il va rejoindre la Municipalité le 1^{er} janvier 2019, après une élection tacite pour remplacer Serge Reichen, démissionnaire.

«J'aime ce coin de pays. J'y vis avec ma famille depuis plus de vingt ans et j'ai toujours pensé que participer activement à la vie politique locale était le meilleur moyen de s'intégrer. D'où mon engagement. Paudex est à la fois une commune avec son quant-à-soi et ses spécificités et une petite entité urbaine qui doit étroitement collaborer avec les communes voisines pour se développer. Il faut éviter de devenir un quartier de ville ou une commune-dortoir, tout en sachant s'intégrer dans la région pour diminuer les coûts de fonctionnement et améliorer la qualité des services. C'est ce double aspect du travail de municipal qui me plaît et que j'ai toujours eu envie d'exercer. Par ailleurs, il faudra se battre pour maintenir de petites unités communales comme la nôtre, qui sont menacées par diverses politiques cantonales.»

Jean-Philippe Chaubert est né à Lausanne en 1959, puis a fait sa scolarité à Berne, où son père travaillait, et au collège de Saint-Maurice. Il fait un apprentissage de technicien dentiste puis obtient la maîtrise fédérale. A son compte depuis 1993, il a été très actif dans la formation professionnelle en Suisse romande et ailleurs dans le pays. Il a donné des cours aux apprentis et à la Haute Ecole de technique dentaire (maîtrise) pendant vingt ans. Il est le père de trois enfants (21, 23 et 27 ans), bien formés ou encore en formation, et l'époux de Franziska Chaubert, elle aussi conseillère communale. La famille est ainsi solidement implantée à Paudex, ce qui n'empêche pas le futur municipal de courir le monde à moto. De grandes virées en Afrique de l'Ouest, en Alaska ou aux Etats-Unis, ce qui donne une vision large du monde et fait d'autant plus apprécier le microcosme paudézan quand on est de retour. Co

FINANCES N° 29/NOVEMBRE 2018

IMPÔTS À LA HAUSSE



















AUGMENTATION DE 6,5 POINTS D'IMPÔT!

Dans sa séance du 1er octobre. le Conseil communal de Paudex a décidé par 24 oui, 6 non et 7 abstentions une hausse du taux d'imposition de 6.5 points. passant ainsi de 61,5% à 68%.

LA MUNICIPALITÉ. Dans son préavis 10/2018 concernant l'arrêté d'imposition pour l'année 2019, la Municipalité a proposé une hausse du taux d'imposition de 8 points pour passer à 69,5%. Pour justifier cet effort demandé aux contribuables, la Municipalité évoque un déficit de l'ordre de 2,1 millions pour l'an prochain en cas de statu quo, principalement dû à la péréquation et à la facture sociale, qui grèvent lourdement le budget de communes «riches» comme la nôtre. Huit points d'impôts supplémentaires ne couvrent pas le déficit prévu, mais on espère une légère diminution des coûts avec un soutien plus important du canton (motion Mischler), une amélioration des rentrées fiscales avec l'augmentation de la population (Vallon de la Paudèze) et de nouvelles personnes morales dans l'exbâtiment Nespresso.

LA COMMISSION DES FINANCES. Présidée par M. Olivier Maillard, elle va dans le sens de la Municipalité. Elle constate:

- que nos comptes 2017 présentaient une perte de 1,5 million, que la marge d'autofinancement était donc négative;
- · que nous allons au devant d'investissements conséquents, dont le complexe administratif communal, en cours de réalisation, sans que cet investissement procure de nouvelles recettes;
- que notre contribution à la péréquation et à la facture sociale ne diminuera pas.

Ceci étant, la Commission a proposé une augmentation un peu plus faible, de 6,5 points, au vu des incertitudes concernant les effets, en 2019, de la nouvelle imposition des entreprises (RIE III).

OPPOSITION. Constatant, ces dernières années, de grandes différences entre les comptes et les budgets, le plus souvent dans un sens positif, des conseillers ont demandé de rester au statu quo et de ne pas toucher au coefficient d'impôt, en attendant de voir si les déficits prévus se confirment.

LE CONSEIL. Lors du vote, l'amendement des opposants a été refusé. Celui de la Commission des finances a été accepté. Pour 2019, le taux d'imposition de la commune de Paudex sera donc de 68%. CO

AUGMENTATION POUR LES CONTRIBUABLES

Chaque dossier fiscal est particulier et l'incidence de cette augmentation pour chaque contribuable est différente. On peut toutefois donner une idée de ce que cette augmentation représente pour les célibataires et les couples mariés.

Incidence de l'augmentation d'impôt en passant de 61,5% à 68% (en francs)

Contribuables	Revenu imposable	Fortune imposable	Charges fiscales CH + VD + Paudex (Fr./an)		Augmentation annuelle (Fr./an)
			61,5%	68%	
Célibataire	70 000	0	12738	13 090	352
	140 000	500 000	38913	39 980	1067
Couple marié	80 000	0	12 595	12942	347
sans enfant	140 000	500 000	31 667	32484	817
Couple marié,	80 000	0	10936	11 233	297
2 enfants	140 000	500 000	28231	28 935	704

A noter la forte progressivité des impôts en fonction du revenu et de la fortune. Pour la majorité de la population, l'augmentation d'impôt suite à l'augmentation du coefficient devrait se situer entre les deux extrêmes de chaque catégorie du tableau, soit aux environs de 500 francs par an. Ce qui augmentera les recettes de la commune de quelque 850 000 francs.























DÉFICITS ANNONCÉS EN 2017 ET 2018

De 2012 à 2016, les comptes ont été bénéficiaires et ont permis de créer des provisions de 2,24 millions de francs.

our cette même période, les budgets prévoyaient un déficit cumulé de 4,2 millions de francs. Cette différence considérable entre comptes et budgets a justifié l'amendement des opposants à l'augmentation du taux d'imposition qui voulaient le statu quo, arguant que les prévisions trop pessimistes d'une Municipalité trop prudente n'étaient pas réalistes.

Mais, depuis 2017, les choses ont changé. La perte sévère de 1,55 million de francs du dernier exercice a mangé plus de la moitié des réserves constituées en cinq ans. Les prévisions 2018, faites sur la base de six mois de comptabilité, laissent prévoir un déficit tout aussi important, voire plus. Donc, en deux ans, les provisions 2012-2016 auront toutes été consommées. Ça, c'est du sûr. Pour 2019, le budget table sur un nouveau déficit d'un minimum de 2 millions de francs. Dans ces conditions, il n'y avait pas d'autres solutions que d'augmenter les impôts. Ou de diminuer les charges?

DES CHARGES INCOMPRESSIBLES

Venons-en aux charges! Elles sont en grande partie incompressibles, car elles nous sont imposées par l'Etat. Entre la facture sociale* et la péréquation, la commune de Paudex a payé 5,8 millions de francs en 2016 pour une rentrée fiscale nette de 10 millions (58% des rentrées fiscales), et 5,7 millions en 2017 pour une rentrée fiscale nette de 8,8 millions (66% des rentrées fiscales). La commune de Paudex est «riche» et c'est ce qui explique cette formidable ponction (voir ci-dessous). FACTURE SOCIALE. Pour rappel, en 2016, la facture sociale de l'Etat de Vaud s'est élevée à 741 millions de francs. La part de Paudex est de 0,5808112% du total, soit 4,3 millions. LA PÉRÉQUATION. Autre volet de la politique cantonale, la péréquation. Elle a pour but de

gommer les différences entre les communes pour empêcher que les unes ne deviennent des paradis fiscaux et les autres des enfers fiscaux, avec des différences allant du simple au double concernant le taux d'imposition. Dans ce système, Paudex est un contributeur net grâce à sa forte capacité contributive (voir *article ci-dessous*).

Ainsi, ces deux postes consomment les deux tiers de nos rentrées fiscales, qui ont par ailleurs baissé suite à la perte de quelques gros contribuables qui ont quitté la commune.

TAUX D'IMPOSITION

En 2018, le taux d'imposition dans le district de Lavaux est très variable. Il passe de 55,5% à Lutry à 77% à Montpreveyres, soit une différence de 21,5 points. Le taux moyen est de 68%. Paudex, avec 61,5%, compte parmi les communes ayant le taux le plus faible. Pully a un taux de 61 et Belmont de 69,5.

Avec l'augmentation à 68%, Paudex rejoint la majorité des communes du district, huit d'entre elles ayant cette année un taux compris entre 69 et 70%. Nous ne sommes donc pas une exception dans le paysage fiscal régional. CO

* Sur la facture sociale, voir Le Coquadit de juin 2018.

PÉRÉQUATION

LA CAPACITÉ CONTRIBUTIVE DES COMMUNES

a valeur du point d'impôt par habitant est l'indicateur de la force fiscale d'une commune. La valeur du point d'impôt de Paudex était de 90,7 en 2017, ce qui plaçait la commune au 14e rang des 309 communes du canton. Selon ce critère, Paudex est plus «riche» que Lutry et Pully et que les 295 autres communes vaudoises. Comment arrive-t-on à

Pour déterminer la valeur d'un point d'impôt, seules les recettes fiscales qui dépendent directement du taux d'imposition sont prises en considération: les impôts sur le revenu, la fortune, le bénéfice et le capital des personnes physiques et morales. Soit pour Paudex, 7,8 millions en 2017. En moyenne par habitant cela donne une somme de 5578 fr. (7 800 000 fr./1400 habitants). Avec un taux d'imposition de 61,5, la valeur d'un point d'impôt est de 90,7 fr/habitant (5578 fr./61,5). Ce qui correspond à la capacité contributive de la commune. Ce même calcul appliqué à toutes les communes du canton fait apparaître des différences considérables entre elles. Bière, par exemple, a une capacité contributive de 23,10 fr/habitant et par point d'impôt. Si, comme Paudex, Bière avait besoin de 825 000 fr. supplémentaires, il faudrait augmenter le taux d'imposition de 23 points (!), alors qu'une augmentation de 6,5 points a le même effet à Paudex. Sans péréquation, Paudex aurait un taux de 68% après cette augmentation et Bière un taux de 93% sans que l'on puisse parler de «bonne gestion» pour une commune et de «mauvaise gestion» pour une autre. D'où la loi sur la péréquation et les 2,2 millions de francs demandés à Paudex pour gommer ces différences.

A noter que le taux d'impôt n'a pas d'influence sur la somme des revenus, fortunes, bénéfices et capitaux imposables. C'est cette masse imposable qui est très différente d'une commune à l'autre et qui en définit la richesse par rapport à son nombre d'habitants. C'est ce qui explique aussi que le taux d'imposition n'est pas pris en compte pour calculer la participation des communes à la péréquation et à la facture sociale.

La valeur du point d'impôt par habitant est un bon indicateur de l'évolution économique du canton, d'une région, d'une commune. Les statistiques vaudoises de 1990 à 2017 donnent les indications suivantes pour la valeur du point d'impôt en francs par habitant.

Fr./habitant	1991	2017
Canton de Vaud	21,4	41,9
Paudex	26,1	90,7
Moudon	14,0	17,2

A Paudex, elle augmente de 247%, alors qu'à Moudon, elle ne croît que de 22%, soit dix fois moins. Ces évolutions contrastées sont corrigées en partie par la politique de péréquation. CO

COMMUNE

N° 29/NOVEMBRE 2018

APPRENTI

UNE FORMATION BIEN MENÉE

Dereck Amaudruz (1992) est apprenti depuis une année et demie à Paudex. Il vise un CFC d'agent de propreté, qu'il va très probablement obtenir grâce à sa motivation et à un premier examen passé avec mention.

gent de propreté, c'est quoi? En langage courant, c'est tout ce qui concerne la conciergerie, l'entretien des bâtiments publics, du collège, de la crèche. A 25 ans, qu'est-ce qui motive un jeune homme à choisir cette profession?

«J'ai commencé deux autres apprentissages, dans l'informatique et la menuiserie, mais sans enthousiasme. L'informatique, c'est pour moi un hobby et pas un métier; quant à la menuiserie, la vie en atelier ne me convenait pas. Je préfère être dehors. J'aime la liberté des tâches faites au jour le jour, la possibilité de rendre service dans le cadre d'une profession qui évolue comme toutes les autres. J'ai l'impression d'avoir trouvé ma voie et je m'investis beaucoup dans mes cours et dans la commune.»



Dereck Amaudruz.

L'ART DU TATOUAGE

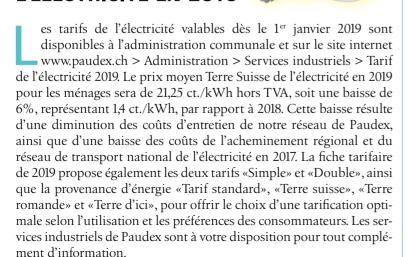
Dereck a bourlingué dans toute l'Europe et, après une jeunesse un peu rebelle, il a trouvé son port d'attache à Paudex, où il se trouve bien, appréciant l'ambiance de travail et le contact chaleureux avec la population.

S'il parle volontiers de son métier, il nous fait aussi découvrir l'art du tatouage, dont il est l'image vivante. Il en parle bien: «Le tatouage s'est popularisé il y a deux ou trois ans. Les styles évoluent vite. Il y a quatre ans, la mode était à la marine: les ancres, les bateaux, les hirondelles. Mais le plus important, c'est le moment où on les fait. On repère ainsi sur soi chaque moment de sa vie, on inscrit son histoire sur sa peau.»

C'est bien, ces jeunes qui vous ouvrent les yeux... Et je me souviens, à écouter Dereck, du poète Aragon, qui constatait humblement: «J'ai vu pendant la guerre un marin qui s'était donné pour cahier son corps tout entier piqué d'épingles bleues. Il était couvert de femmes, de serpents, de forêts. Je ne suis pas très différent de cet homme, moins beau voilà tout. Je ne donne spectacle que de mon âme.» CQ

TARIFS

L'ÉLECTRICITÉ EN 2019



SERVICES INDUSTRIELS – FARHAD KEHTARI, CONSEILLER MUNICIPAL



L'EAU EN 2019

Taxe annuelle d'abonnement par unité locative:

- 1 ou 2 p., 116 fr. + 2,5% TVA
- 3 p. et plus, 168 fr. + 2,5% TVA

Taxe de consommation: $1,76 \text{ fr./m}^3 + 2,5\% \text{ TVA}$

Taxe de location pour le compteur: de 40 à 80 fr./an selon

de 40 a 80 fr./an seion le diamètre du compteur + 2,5%TVA





Diamètre conduite	Taxe*
3/4"	40 fr.
1″	40 fr.
11/4"	57 fr.
1½″	57 fr.
2″	80 fr.
3″	80 fr.

* de location de compteur au 01.01.2019

N° 29/NOVEMBRE 2019 COMMUNE

NOUVELLE APPRENTIE



Tatiana Secrieru, apprentie de première année.

TATIANA SECRIERU

C'est où exactement, la Moldavie? Pour le savoir, demandez à Tatiana Secrieru, née en 2000 et arrivée à Pully à 13 ans, il y a cinq ans.

lle est aujourd'hui apprentie employée de commerce à la commune de Paudex, bien intégrée, parlant parfaitement le français et sortant un 5,5 à son premier examen de droit et d'économie. Ce n'est pourtant pas facile de se faire une place dans un nouveau pays quand on est adolescente. Il faut d'abord maîtriser la langue, puis le système scolaire, nouer de nouvelles amitiés, puis trouver des stages et finalement une place d'apprentissage. Passée par l'OPTI et après avoir fait un stage de six mois comme employée de commerce dans l'immobilier, elle a trouvé sa place à l'administration communale de Paudex, où elle travaille depuis le 1^{er} août sous la supervision pratique de Christine Theytaz et la responsabilité d'Emmanuelle Courvoisier.

«J'aime le contact avec les personnes qui viennent au bureau et avec mes collègues. J'aime aussi l'informatique, et l'on est très bien équipé à la commune. Il y a une bonne ambiance au bureau comme au village. Je me sens très bien ici, car le pays est beau et tranquille. Pour le moment, je n'ai pas de souci pour mes cours. Je ne me sens pas débordée et, si on écoute bien en classe, cela facilite les choses.»

Tatiana est une jeune fille épanouie, qui découvre les pays voisins pendant ses vacances et qui a la joie d'avoir un tout petit frère, Marius Adrian, qu'elle adore. CO

MOBILIER SCOLAIRE

L'ÉCOLE SE MODERNISE

omme vous le savez, l'école de Paudex est en plein chantier! Le mobilier sera également changé et la Municipalité souhaite donner l'occasion aux habitants de Paudex de venir chercher une table d'école et ses



chaises. Ainsi, une liste d'inscription est ouverte dès ce jour et jusqu'au 31 mars 2019 à l'administration (Tél. 021 791 12 12). Chaque ménage a la possibilité de s'inscrire pour une table individuelle avec une chaise ou une table et deux chaises. Le mobilier sera à retirer à une date précise qui sera communiquée par l'administration communale durant l'été 2019. Le solde du matériel sera envoyé à l'étranger; un projet est en cours d'élaboration. LA MUNICIPALITÉ

CONTRIBUTIONS

IMPÔTS SUR LES CHIENS 2019

es propriétaires ou détenteurs de chiens sont informés qu'ils doivent annoncer au Greffe municipal, jusqu'au vendredi 11 janvier 2019:

- les chiens achetés ou reçus en 2018;
- les chiens nés en 2018 (date de naissance exacte) et restés en leur possession;
- les chiens abattus, vendus ou donnés en 2018;
- les chiens qui n'ont pas été annoncés.

Les chiens déjà inscrits en 2018 et antérieurement et qui sont restés chez le même propriétaire sont inscrits d'office. Par conséquent, il n'est pas nécessaire de les annoncer à nouveau.

Les chiens décédés, vendus ou donnés avant le 30 juin 2019 et ceux acquis après cette date seront assujettis à la moitié de l'impôt annuel. L'impôt communal est de 75 francs et l'impôt cantonal est de 100 francs. LE GREFFE MUNICIPAL

T-SHIRT AVEC LE LOGO DE PAUDEX

Les T-shirts avec le logo de la commune sont en vente à la réception de l'administration communale durant les horaires d'ouverture. Ils sont proposés au prix de 15 francs pièce, en blanc ou rouge, dans les tailles M à XXL pour le modèle homme et S à XXL pour le modèle femme. CT



TRAVAUX
N° 29/NOVEMBRE 2018

VOIRIE

UNE BALAYEUSE CET AUTOMNE

Lors de sa séance du 18 juin 2018, le Conseil communal de Paudex a validé l'acquisition d'une balayeuse.

e modèle retenu à l'issue d'un appel d'offres sur invitation est l'Urban-Sweeper S2 du fabricant suisse Boschung SA, à Payerne. Les qualités techniques de ce véhicule, que ce soit son rayon de braquage, la puissance de son moteur ou ses différents accessoires, lui permettront d'accéder aussi bien au bord du lac que dans les hauteurs de la commune. Dès le mois de novembre, notre service de voirie disposera d'un outil efficace qui lui permettra d'assurer la propreté des rues, et ceci de façon autonome. L'élimination des mauvaises herbes sur les pavés et au bord des routes se fera à l'aide de brosses métalliques installées sur la balayeuse, ce qui permettra une réduction significative de l'utilisation d'herbicides. Un module de nettoyage à haute pression et un système d'arrosage embarqué rendront plus aisé le travail de nos collaborateurs. GF



5 novembre 2018: livraison de la balayeuse!



PROTECTION CIVILE

LA FUSION PC DE LAVAUX ET ORON

La modernisation de la protection civile (PCi) voulue par le Grand Conseil vise à améliorer l'efficacité de ce maillon de la chaîne sécuritaire. Dans cette optique, il a été prévu une organisation simplifiée et réduite en dix organisations régionales de protection civile (ORPC), dont le périmètre d'action est calqué sur le découpage des districts de notre canton.

usqu'à cet été, le district de Lavaux-Oron comptait trois ORPC: Lausanne-Est, Lavaux et Oron. Elles ont récemment fusionné pour ne former qu'un seul organisme: l'ORPC Lavaux-Oron, qui est gérée par l'Association intercommunale ORPC du district de Lavaux-Oron. L'assemblée constitutive de cette association a eu lieu le 14 juin dernier. Depuis lors, un comité directeur formé de neuf membres issus de municipalités du district travaille sur la mise en place de l'aspect opérationnel de cette nouvelle ORPC. Il a été défini que les bureaux de l'état-major se trouveront sur la commune de Forel (Lavaux). La mise au concours des postes de l'état-major sera entreprise dès que le règlement du personnel et l'échelle des salaires seront établis. Les collaborateurs actifs dans les trois anciennes régions seront réengagés s'ils déposent leur postulation, ceci afin que l'Organisation puisse continuer de bénéficier des compétences existantes. Précisons que dans l'attente de la totale mise en place de ce nouveau système (espéré au 2^e semestre 2019), les trois anciennes ORPC restent actives afin d'assurer les différentes missions confiées à la protection civile de notre région. GF

DÉCHETS

EMBALLAGES DENNER

n vue de diminuer le contenu de son sac-poubelle taxé, le client de magasin de grande distribution tente parfois – et à juste titre – de laisser sur place l'emballage d'un produit acheté. A Paudex, l'enseigne Denner, par faute de place, peine à répondre au règlement communal de gestion des déchets. Celui-ci impose en effet que le magasin mette à la disposition des clients les installations nécessaires à la collecte et au tri des déchets issus des produits qu'il propose dans son assortiment. Afin d'améliorer cette situation, M. Dell'Estate, responsable des ventes chez Denner Lausanne, propose aux clients désirant se débarrasser des emballages superflus de les laisser à la caisse lors du paiement des achats. La Municipalité se réjouit de cette possibilité, qui devrait avoir pour effet une diminution de l'utilisation des poubelles publiques de la place du Marché. GF

N° 29/NOVEMBRE 2019 FESTIVITÉS

FÊTE DES VIGNERONS 2019

LE BANNERET DE PAUDEX



Guillaume Mateo portera les couleurs de Paudex lors de la prochaine Fête des Vignerons.

a Confrérie des Vignerons, fidèle à une longue tradition, tient à associer les 138 communes viticoles vaudoises à cette grande manifestation et à faire défiler leurs bannières devant les centaines de milliers de spectateurs présents dans l'arène durant ces semaines de festivités. C'est pourquoi elle a contacté les communes afin qu'elles délèguent cette tâche à un de leurs jeunes citoyens. La Municipalité a lancé un appel à nos habitants âgés de 17 à 25 ans afin d'assumer le rôle de banneret durant la Fête des Vignerons. Guillaume Mateo s'est proposé spontanément.

La Municipalité le remercie pour son engagement et se réjouit de le voir porter le costume de la fête et la bannière de Paudex lors de cet événement qui aura lieu du 18 juillet au 11 août 2019 à Vevey. CT et GF

RECHERCHONS ÉCOLE DE VOILE

Dans le but de favoriser la découverte et la pratique de la voile, la Commune de Paudex recherche une école qui serait disposée à initier ses habitants à cette discipline.

Conditions de location de la place d'amarrage et renseignements auprès du greffe au 021 791 12 12.

FÊTE À PAUDEX

MOI, JULIEN

Paudex avec mon papa et ma maman. Il y avait plein de copains dans le parc, même des enfants qui étaient de Pully, parce qu'ils viennent à l'école avec nous. On attendait le lâcher de ballons, mais cette année il n'y en avait pas. Il paraît que ce n'est pas bon pour les oiseaux et que ce n'est pas écologique. On était un peu déçus, mais il y en a quand même qui ont reçu un prix car leur ballon était allé jusqu'en Italie l'année passée! Le prix, c'était une tirelire en forme de petit cochon pleine de pièces de 5 francs!

Pour nous consoler du lâcher de ballons, il y a eu un immense clown sur des échasses, avec sa femme qui était toute petite. Ils avaient des costumes à carreaux pleins de couleurs et ils nous ont fait plein de chapeaux... avec des ballons! Et puis la toute petite clown, elle nous maquillait. C'était quand même bien!

Il y avait aussi un monsieur qui faisait des pizzas dans son four. Elles étaient très bonnes! On pouvait aussi acheter des saucisses et il y avait plein de gâteaux. On est restés jusqu'à la nuit! ARIELLE MARTIN

PS: la Commune de Paudex est ravie que sa fête au village ait eu un tel succès cette année. Aux côtés de nos aînés toujours fidèles, un renouveau de jeunes familles est venu renforcer les rangs et en a fait une soirée pleine de vie et de convivialité.



VINS DE LA COMMUNE

Pinot noir 70 cl (2016)	CHF 11.50
Pinot noir 50 cl (2016)	CHF 8.50
Chasselas 70 cl (2017)	CHF 10.50
Chasselas 50 cl (2017)	CHF 8.–
Chasselas 50 cl (2016)	CHF 6.50
Assemblage 70 cl (2014)	CHF 11
Assemblage 70 cl (2015 et 2016)	CHF 14
Rosé de pinot noir 50 cl (2015 et 2016)	CHF 8.50
Eaux de vie (Lie, marc, pomme, coing, kirsch, pruneau) 50 cl	CHF 12

Pour tout achat, s'adresser au bureau communal,



CI-DESSUS

Le printemps verra fleurir un parterre de tulipes roses et blanches dans deux des plates-bandes du centre de Paudex.

CI-CONTRE

Une femme sur huit atteinte du cancer du sein, c'est trop, et L'aiMant Rose œuvre en faveur de la prévention de cette maladie.

L'AIMANT ROSE

L'association L'aiMant Rose agit pour une prévention plus précoce du cancer du sein et son dépistage gratuit avant 50 ans.

association L'aiMant Rose organise diverses campagnes de sensibilisation en Suisse romande et la Commune de Paudex a décidé de la soutenir en participant à sa campagne de mai 2019 de massifs fleuris «1 Tulipe pour la Vie», qui invite les communes qui ceinturent le lac Léman à créer un ou plusieurs massifs fleuris de sept tulipes blanches pour une tulipe rose.

La Municipalité remercie l'équipe de la voirie, qui s'est engagée à réaliser une plate-bande à la rue de la Fontaine avec 400 à 500 tulipes, dont 50 à 60 roses, qui formeront le logo de l'association ainsi que le texte «ROSE». La plantation de ces bulbes a eu lieu le 22 octobre. CHRISTINE THEYTAZ

Pour de plus amples informations, des flyers sont mis à la disposition des personnes intéressées à la réception de l'administration communale.



PRO SENECTUTE

MANGER ENSEMBLE

Pour prévenir l'isolement des personnes âgées, Pro Senectute Vaud leur donne la possibilité de manger régulièrement un repas équilibré chez des bénévoles ou au restaurant.

Paudex, une Table d'hôtes et une Table au bistrot ouvriront début 2019, à la grande satisfaction des aînés de la commune, qui se réjouissent d'y prendre part.

POUR QUE MANGER RESTE UN PLAISIR

Dans le canton de Vaud, plus de 40 000 personnes vivent seules à l'âge de la retraite. Certaines souffrent de cette solitude, notamment durant les repas. Pro Senectute Vaud encourage la création de Tables conviviales, car cette prestation privilégie les contacts de proximité et rythme le quotidien des seniors, qui peuvent ainsi déguster un menu équilibré, en bonne compagnie. En 2017, ce sont plus de 10 000 repas qui ont été servis à plus de 2000 convives.

Parmi les diverses déclinaisons de Tables conviviales, la Table au bistrot rassemble des retraités accompagnés d'une personne bénévole autour d'un menu du jour au restaurant, tandis que lors des Tables d'hôtes, les participants sont invités à se rendre chez le ou la bénévole, qui cuisine un repas complet pour ses invités.

DISCUTER, SE SOUVENIR ET PARTAGER

«Quel plaisir de constater le succès croissant des Tables conviviales: il y en a plus de 100 dans tout le canton! s'enthousiasme l'animatrice régionale de Pro Senectute Vaud, Mathilde Lebrun. En plus du plaisir gustatif, c'est aussi une occasion de sortie pour les retraités, dont certains ont de la peine à se déplacer, et qui n'ont pas souvent la possibilité d'aller au restaurant. D'autres souhaitent simplement rencontrer du monde.» AM

Les seniors gourmets intéressés à rejoindre les Tables conviviales de Paudex sont invités à contacter directement les bénévoles:

- •Table d'hôtes «La table à la Franceyse», un jeudi par mois dès le 24 janvier 2019 chez Valérie Francey (route du Lac 9), Tél. 079 445 97 08. Prix: CHF 15.—
- Table au bistrot «Au café de Paudex», un mardi par mois dès le 15 janvier 2019 (route de la Bordinette 8) avec Marco Brunelli, Tél. 077 415 38 57. Prix: CHF 15.–.

Pour tout complément d'information concernant l'offre d'activités de Pro Senectute Vaud dans la région de Paudex et environs, contacter Mathilde Lebrun, animatrice régionale, au 079 728 67 88 ou par e-mail à mathilde.lebrun@vd.prosenectute.ch

N° 29/NOVEMBRE 2019

ENVIRONNEMENT

PAUDEX PLAGE

PLANTES AQUATIQUES ET FAUCARDAGE

«Ah, ces algues!» disaient en sortant de l'eau les nageurs à la plage de Paudex. Ils ne trouvaient pas agréable d'avoir les cuisses chatouillées par ces feuilles rêches ou les bras entortillés par ces filaments un peu gluants.

in juillet, c'est chaque année la même chose, mais cette année un peu plus que d'habitude. A Paudex comme à Lutry, cela en devenait gênant et on a fait venir la faucardeuse. En un matin, elle a tondu au large du plongeoir une partie de cette prairie sous-marine et les nageurs ont retrouvé le plaisir de l'eau libre.

LES PRAIRIES SOUS-MARINES

OK pour Paudex Plage, mais qu'est-ce que tout cela signifie? D'abord, il ne s'agit pas «d'algues». Les algues dans le lac sont microscopiques. Elles n'ont ni feuilles ni racines et elles flottent librement. Ce que l'on voit dans l'eau et qui pointe à la surface en période de floraison, ce sont des plantes comme celles qui poussent dans les prairies, avec des racines, une tige, des feuilles et une fleur. Les botanistes plongeurs ont repéré quatorze espèces différentes sur le fond lacustre le plus proche de la rive (beine), qui forment de véritables prairies immergées, fleurissant en été. Grâce à des eaux plus claires et de meilleure qualité, elles se développent entre 8 et 13 mètres de fond, alors qu'il y a vingt ans, elles ne dépassaient guère 8 mètres de fond, faute de lumière pour se développer.

La composition floristique de ces prairies sous-marines a beaucoup varié ces dernières



La floraison en surface du potamot.



26 juillet 2018: la faucardeuse en action.

décennies. Le *Potamot pectiné*, qui résiste bien à la pollution, était dominant en 1997 (65% d'abondance relative), pour tomber à 11% actuellement. Le *Potamot luisant*, qui régressait, se développe bien. Bref, les prairies se portent de mieux en mieux, se diversifient et couvrent de plus importantes surfaces. Ce qui fait râler les nageurs, mais fait le bonheur de toute une faune qui profite de cette végétation.

UN FAUCARDAGE BIEN PENSÉ

La végétation aquatique est un refuge pour les poissons, les alvins, les insectes, les escargots, les sangsues, toute une faune qui y vit, s'y nourrit et s'y cache. Dans un lac naturel, il y a le long des rives une triple ceinture formée d'abord des roseaux, puis des plantes à feuilles flottantes, genre nénuphars, puis des

plantes immergées. Cette succession ne subsiste que dans de rares endroits du littoral lémanique, comme aux Grangettes. Ailleurs, il ne reste que la ceinture de plantes aquatiques.

Si ces herbiers sous-marins sont si utiles, ne faut-il pas les protéger plutôt que de les faucarder? Comme toujours, tout est question de mesure. Le développement de ces prairies varie fortement d'une année à l'autre. Il y a des années précoces et prolifiques, d'autres plus tardives et moins favorables à la végétation. La fauche doit s'adapter à ces cycles. Elle a pour but de créer des canaux pour la navigation et des espaces limités, tondus dans la beine, pour les nageurs. Il ne s'agit nullement d'arracher toutes ces plantes, mais d'en contenir le développement là où il devient vraiment gênant. C0

LA DER

N° 29/NOVEMBRE 2018

FAMILLE

ÊTRE PARENTS D'UN ADOLESCENT

Les relations parents-adolescents sont souvent difficiles. Dans les foyers de migrants, cela peut être encore plus compliqué, le choc entre la culture familiale traditionnelle et la culture ambiante pouvant être rude pour les adolescents.

our conseiller les parents, Lausanne Région a édité une brochure, réactualisée en 2016, «Etre parent d'un adolescent: si on en parlait ensemble». Elle a été traduite en dix langues à destination des parents migrants: italien, espagnol, portugais, anglais, serbocroate, albanais, somalien, turc, arabe et tamoul.

Tabac, drogue, alcool, écrans, sexualité, punition, activités risquées, liste de sites utiles à consulter ou de numéros à appeler, cette brochure d'une cinquantaine de pages diffuse des messages de prévention dans un langage facile d'accès. Les textes et la problématique ont été élaborés avec dix jeunes



Adolescence: solitude et rêves au rendez-vous.

migrants accompagnés d'interprètes, ce qui a permis de moduler les textes selon les cultures de différentes communautés. Objectifs de la brochure:

- permettre aux communautés migrantes de mieux comprendre l'attitude des adolescents, souvent en prise avec deux fonctionnements sociétaux et culturels différents;
- apporter un appui, une aide et des propositions à des parents d'adolescents qui n'ont souvent que la parole de leur enfant pour comprendre la culture et le mode de vie suisses. Leur apporter aussi les adresses du réseau vaudois de professionnels. CQ

La brochure peut être obtenue au bureau communal et sous format PDF sur le site www.lausanneregion.ch

Référence: «Etre parent d'un adolescent: si on en parlait ensemble» Deux sites utiles:

- www.sois-prudent.ch
- www.ciao.ch

NOËL CHEZ NOUS

FENÊTRES DE L'AVENT

Les personnes intéressées à organiser une fenêtre de l'Avent peuvent encore s'annoncer à l'administration communale jusqu'au lundi 26 novembre 2018. Le calendrier sera actualisé durant le mois de novembre sur notre site internet.

				1	Eu de l'Aver Familles Wits et Kehagias Plage de Paud 18 h
4 Vente de vin Commune de Paudex Bordinette 9 De 18 h à 20 h	5 Familles Falquet et Pidoux Bordinette 16	6 Famille Chatelan Bernadaz 48	7	8 Famille Fontannaz Etang 8	9
11 UAPE	12 Familles Quartier et Genovese	13 Famille Khelidj	14 Immeuble M ^{me} Laura Minano	15 Immeuble	16 Famille Jaqu
Bordinette 12	Bordinette 4	Charrettaz 12	Fontaine 10	Simplon 47	Fontaine 6
18 Ecole primaire et maternelle de Paudex Campagne Marcel	19 Famille Nucci Fontaine 11	20 Famille Di Natale Lac 7	21 Famille Chaubert Bernadaz 44	22 Jardin partagé Goujet et Cie Fontaine	23
	Vente de vin Commune de Paudex Bordinette 9 De 18 h à 20 h 11 UAPE Bordinette 12 18 Ecole primaire et maternelle de Paudex	Vente de vin Commune de Paudex Bordinette 9 De 18 h à 20 h 11 UAPE Bordinette 12 Bordinette 16 12 Familles Cuartier et Genovese Bordinette 12 Bordinette 4 18 Ecole primaire et maternelle de Paudex Campagne Marcel Fontaine 11	Vente de vin Commune de Paudex Bordinette 9 De 18 h à 20 h 11 UAPE Bordinette 12 Bordinette 4 Bordinette 16 Bernadaz 48 12 Familles Quartier et Genovese Bordinette 12 Bordinette 4 Charrettaz 12 18 Ecole primaire et maternelle de Paudex Campagne Marcel Campagne Marcel Fontaine 11 Famille Charrettaz 12 Lac 7	Vente de vin Commune de Paudex Bordinette 9 De 18 h à 20 h Bordinette 16 Bernadaz 48 11 UAPE UAPE Bordinette 12 12 Familles Quartier et Genovese 13 Famille Khelidj Immeuble M™ Laura Minano Bordinette 12 Bordinette 4 Charrettaz 12 Fontaine 10 18 Ecole primaire et maternelle de Paudex Campagne Marcel Pontaine 11 14 Immeuble M™ Laura Minano Famille Di Natale Famille Chaubert Lac 7 Bernadaz 44	Vente de vin Commune de Paudex Bordinette 9 De 18 h à 20 h Bordinette 16 Bernadaz 48 Famille Fontannaz Bordinette 9 De 18 h à 20 h Bordinette 16 Bernadaz 48 Etang 8 11 UAPE Guartier et Genovese Bordinette 12 Bordinette 4 Tamille Khelidj Immeuble Montale Laura Minano Fontaine 10 Simplon 47 18 Ecole primaire et maternelle de Paudex Campagne Marcel Famille Nucci Famille Di Natale Famille Chaubert Chaubert Famille Chaubert Fontaine Fontaine 11 Fontaine 15

